

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE
DE PARIS

NOUVELLE SÉRIE

TOME XI

LES LANGUES DE COMMUNICATION

Quelles propriétés structurales
préalables ou acquises?

PEETERS

2001

VARIÉTÉS LOCALES ET SUPRARÉGIONALES DANS LA GÉNÈSE DES LANGUES ROMANES STANDARD*

Résumé

La Romania à la documentation historique dense permet d'étudier en détail le processus de formation des langues de communication écrites que sont les langues standard modernes. C'est au Moyen Age tardif que s'opèrent les choix des variétés régionales retenues comme bases de standardisation. L'article s'attache à étudier l'état d'élaboration des différentes langues écrites régionales à cette époque et à déterminer s'il existait des raisons internes encourageant ces choix.

1. Langues de communication, langues par élaboration et langues standard

1.1. Problématique

Les organisateurs de cette journée d'études nous incitent à répondre, pour chacun des domaines linguistiques que nous représentons, à la question suivante:

Les langues de communication (koiné, lingua franca) ont-elles des propriétés linguistiques (morphologiques, syntaxiques, lexicales) qui les prédisposent à jouer ce rôle indépendamment des aléas de la constitution des États, empires, fédérations ou acquièrent-elles progressivement ces propriétés en accédant à cette fonction?

Cette question contient une assertion implicite qu'il s'agit d'explicitier au préalable: «Les langues de communication possèdent des propriétés linguistiques particulières» ou, autrement dit, n'importe quelle langue, n'importe quel système linguistique n'est pas capable, de par sa structure phonétique, grammaticale, lexicale, de jouer le rôle d'une langue de communication. Il convient donc de déterminer dans un premier temps quelles sont ces propriétés linguistiques particulières sans lesquelles une langue ne saura pas jouer ce rôle.

Notre réflexion reposera sur le cas particulier des langues romanes, ce qui nous amènera à étudier surtout les propriétés et la formation de langues de communication qui sont caractérisées par une scripturalité plus ou moins

* Les paragraphes 1 et 3 ont été rédigés pour l'essentiel par Eva Buchi, les paragraphes 2 et 4, pour l'essentiel par Martin-Dietrich Gleßgen.

développée. Le modèle qui nous paraît être le plus apte à éclairer cette question dans ce contexte est celui du germaniste Heinz Kloss (1978 [1952], 25 et *passim*)¹.

1.2. *Langues écart et langues par élaboration dans la Romania*

Kloss distingue en effet deux manières de délimiter des langues individuelles, qui peuvent d'ailleurs s'appliquer à un seul et même idiome:

Premièrement, les *langues écart*²: des idiomes qui «diffèrent, de par leur substance, de par leur 'corps linguistique', de toutes les autres langues vivantes au point qu'on devrait leur accorder le statut de langue [et non pas de dialecte] même si aucun livre, aucun texte n'était écrit dans ce parler» (traduit de Kloss 1987, 302). Comme exemples européens modernes, on peut citer notamment l'albanais ou le basque, mais aussi une bonne partie des langues romanes, et typiquement le sarde, langue très peu écrite, mais dont les caractéristiques phonétiques, morphologiques, etc. sont telles qu'on ne peut en aucun cas la considérer comme un dialecte italien.

Deuxièmement, les *langues par élaboration*³: des idiomes «que l'on devrait considérer comme des dialectes d'une autre langue s'ils n'étaient pas devenus le moyen d'expression d'une culture qui englobe tous ou presque tous les aspects de la vie moderne» (traduit de Kloss 1987, 302). Une langue par élaboration moderne doit pouvoir être utilisée dans la presse (plus généralement dans les *mass media*, dirions-nous aujourd'hui), dans les textes-clés d'une société (typiquement, pour nos sociétés traditionnelles, la Bible), dans n'importe quel texte utilitaire (annonces, pancartes, lettres, bloc-notes, journaux intimes, formulaires administratifs), ainsi que pour une communication orale soutenue du type de la conférence scientifique (Kloss 1987, 304)⁴. Comme exemples, Kloss cite le slovaque (par rapport au tchèque) ou le macédonien (par rapport au bulgare)⁵.

Presque toutes les langues romanes nationales modernes — le portugais, l'espagnol, le français, l'italien, le roumain — satisfont à l'heure actuelle à ces deux définitions: il s'agit à la fois de langues écart et de langues par élaboration. Le cas est semblable pour le catalan ainsi que pour le galicien;

1. Pour un perfectionnement du modèle de Kloss élaboré dans le cadre des études romanes, v. Muljačić 1982; 1985; 1989.

2. «Abstandssprachen», v. Kloss 1987, 303.

3. «Ausbausprachen», v. aussi Muljačić 1985, 41 et n. 11.

4. Comme Kloss, nous ne considérons pas ici le cas de langues par élaboration de type oral, cas de figure imaginable, mais inhabituel dans la Romania et en tout état de cause atypique d'un point de vue historique: la formation de sociétés fortement hiérarchisées, qui ont le plus besoin d'une langue de communication, s'accompagne normalement de l'introduction de l'écrit.

5. Kloss 1987, 302 y range aussi, par mégarde, le galicien.

l'élaboration reste partielle pour le romanche, malgré son statut de langue nationale.

Par ailleurs, les romanistes délimitent traditionnellement plusieurs autres entités dont le système linguistique est très particulier, mais qui ne couvrent pas l'ensemble des usages de la vie moderne: le frioulan (langue d'un territoire avec une autonomie politique relative, comparable à celle du galicien ou du catalan), l'occitan et le ladin dolomitique (langues reconnues d'un point de vue politique), le gascon, le francoprovençal et le sarde, déjà cité (langues sans reconnaissance politique mais avec des caractéristiques internes marquées comme l'était, avant son extinction, le dalmate). On dira qu'il s'agit là de *langues écart pures*.

Enfin, il existe des idiomes romans assez peu différenciés de leur plus proche parent, mais qui ont acquis, ou sont en train d'acquérir, le statut de langue par élaboration: le brésilien, l'asturien, le corse et le moldave. On les appellera *langues par élaboration pures*.

Le modèle de Kloss nous permettra de recentrer le débat par rapport à la question initiale et de nous interroger sur les propriétés inhérentes des langues par élaboration, qui représentent le type habituel sinon unique de langues de communication dans la Romania.

1.3. *Élaboration et standardisation linguistiques*

Deux caractéristiques quelque peu contradictoires déterminent les langues par élaboration telles que nous les connaissons: d'une part l'absence d'une variation forte dans certains domaines de la langue, de l'autre la présence de structures linguistiques complexes, dans d'autres domaines. Si l'absence de variation, le côté «négatif», concerne essentiellement la phonétique, la morphologie et le lexique de base, le côté «positif» regarde le lexique et la syntaxe complexes (cf. ci-dessous n. 27); ce sont en fait les deux versants fondamentaux pour toute standardisation linguistique. Comment s'articulent-ils donc avec la définition des langues par élaboration dans l'optique de leur utilisation comme langues de communication?

Pour les critères phonétique/phonologique et morphologique, ce qui distingue les langues standard, c'est leur propension à réduire le stock des variantes libres. Mais il ne s'agit pas là d'une condition *sine qua non*: la variation n'empêche pas l'adoption d'une langue comme standard — pour le domaine roman, rappelons l'exemple du catalan, qui se satisfait pour l'instant d'une variation phonétique et même morphologique assez forte, signes d'une standardisation récente. En tout état de cause, nous n'avons pas connaissance d'un idiome dont le système phonétique/phonologique ou morphologique lui interdise d'être utilisé sans aucune altération pour une traduction de la Bible, pour la rédaction d'un article de journal, pour un panneau indicateur ou pour une communication scientifique: la phonologie et la morphologie de n'importe quelle

langue naturelle suffisent pour que celle-ci puisse servir dans tous ces types de communication⁶.

Pour ces deux critères-là, il ne peut donc s'agir que d'une question *relative*: entre deux ou plusieurs idiomes qui ont potentiellement vocation à s'imposer comme standard, lequel a le plus de chances de l'emporter: celui qui a le système phonologique le plus simple ou au contraire le plus complexe? celui à la morphologie la plus régulière ou au contraire la plus riche? Ou bien ces propriétés inhérentes ne jouent-elles aucun rôle dans la sélection de la variété qui accédera au standard? Les seuls critères sont-ils de type extra-linguistique (sociopolitique, historique, géographique)?

En revanche, la situation n'est pas la même pour le domaine lexical. Afin de pouvoir être utilisée par exemple dans la presse quotidienne ou mensuelle, une langue doit disposer d'un lexique très riche, permettant de dénommer n'importe quelle réalité de la vie courante, scientifique ou technique. Pour le critère lexical, la question se pose donc dans ces termes: est-ce le fait d'être dotées d'un lexique particulièrement riche qui a prédisposé les langues par élaboration romanes à jouer ce rôle ou ont-elles acquis progressivement ce lexique particulièrement riche en le jouant?

Il en va de même du domaine délicat de la syntaxe: même si à première vue, la syntaxe de n'importe quelle langue naturelle permet «de tout exprimer», la rédaction d'un texte philosophique, par exemple, nécessite une syntaxe complexe élaborée, y compris au niveau de la syntaxe textuelle. Ainsi la question se pose en termes analogues à ceux proposés pour le lexique: est-ce qu'une langue devient langue standard parce qu'elle possède des structures phrastiques complexes ou est-ce que de telles structures se mettent en place au fur et à mesure que des langues standard se développent?

Même ainsi reformulée, la question nous semblait assez facile à résoudre: d'après toutes nos connaissances, nous étions convaincus que dans l'histoire linguistique de la Romania, les données sociolinguistiques primaient à tout moment très largement sur les données linguistiques internes. Les constellations complexes indiquées pour l'époque contemporaine vont aussi dans ce sens. Mais nous avons décidé de jouer le jeu et de nous poser la question, sans *a priori*, en étudiant la genèse des langues standard romanes modernes. Nous donnerons donc par la suite un bref aperçu des grandes évolutions des langues romanes et nous nous interrogerons sur l'importance des données linguistiques dans la sélection des variétés qui ont accédé au standard.

6. Nous ne nions nullement par là les fonctions évidentes de l'homogénéisation phonétique et morphologique. Celle-ci facilite notablement l'apprentissage des langues standard, autant pour les locuteurs de variétés divergentes du même continuum linguistique (dialectophones, locuteurs de sociolectes) que pour les locuteurs alloglottes qui évoluent dans le même espace variationnel.

2. Variétés locales, régionales et suprarégionales dans la Romania entre l'Antiquité tardive et le Bas Moyen Age

2.1. Antiquité et Antiquité tardive (7^e siècle av. J.C. - 7^e siècle ap. J.C.)

La préhistoire des langues romanes commence pour l'observateur moderne avec le passage à l'écrit du latin et l'expansion géopolitique de cette langue, accompagnée d'une standardisation et d'une élaboration scripturale. Ce n'est pas aux romanistes de décrire en détail ce processus. Nous ne retiendrons que deux observations qui nous semblent particulièrement importantes et qui peuvent aider à expliquer des évolutions semblables dans la Romania.

D'abord, il est difficile de ne pas voir de liaison entre la genèse de l'alphabet latin et l'expansion de l'Empire romain. L'alphabet du latin fut forgé au 7^e siècle av. J.C. sur l'exemple de l'alphabet grec et de l'alphabet étrusque, lui-même modelé sur le précédent. L'alphabet grec avait été élaboré peu avant, au 8^e siècle av. J.C., comme premier alphabet pleinement vocalisé dans l'histoire. Le latin disposait donc d'emblée d'un instrument très performant pour la communication 'à distance'⁷, ce qui a sans aucun doute facilité l'expansion postérieure de l'empire Romain (cf. Diamond 1997, chap. 11 et *passim*): un acte de réflexion linguistique tel que le passage à l'écrit d'une langue peut donc avoir des répercussions sur des évolutions politiques. Mais en cela, il s'agit néanmoins d'une technique et non pas de particularités linguistiques internes.

En second lieu, d'un point de vue plus concret, le latin écrit constituait dans toute l'histoire de la Romania une variété écrite et standardisée potentiellement disponible et utilisée à toutes les époques. Cela complique donc l'observation des processus de standardisation des différentes langues romanes, qui pouvaient à tout moment se référer à une langue de communication à distance préexistante.

Venons-en à l'aperçu chronologique⁸: à l'époque de l'Antiquité tardive (6^e - 7^e siècles, cf. l'intervention de M. Banniard, ce même jour dans ce

7. Notre argumentation repose sur le concept d'un continuum dont les deux pôles opposent des situations de communication de proximité et de distance (cf. Koch/Oesterreicher 1985; 1994). La proximité communicative maximale suppose la présence des interlocuteurs en un seul lieu, une intimité dans leurs relations et une situation informelle; la distance communicative maximale est caractérisée au contraire par une distance entre les intervenants dans l'espace et/ou dans la hiérarchie sociale et par un contexte formel. Les trois paramètres fondamentaux pour le diasystème — l'espace, le prestige social et le contexte de communication — sont ici intégrés dans une logique commune.

8. Nous avons renoncé dans les chapitres 2 et 4 ainsi que pour une partie du chapitre 1 à l'introduction d'une bibliographie ne serait-ce que sommaire: donner une synthèse en quelques pages des grandes évolutions des différentes langues romanes oblige à de sévères raccourcis et chaque paragraphe aurait nécessité de trop nombreux renvois bibliographiques qui auraient déséquilibré la présentation. Pour plus de détails, nous renvoyons au *Manuel d'histoire linguistique de la Romania* (= RSG) dont le premier volume est sous presse (notamment les articles 65 à 75).

volume), le latin écrit assume dans le monde latinophone toutes les fonctions d'une langue à distance, autant dans les nécessités de communications suprarégionales que comme langue de prestige à l'oral. Le latin parlé, propre aux situations de communications 'de proximité', commençait au contraire à montrer des particularités régionales plus ou moins marquées.

L'événement politique majeur que fut la chute de l'Empire Romain et la désintégration générale de son infrastructure (administrations, écoles, voies de communication, commerce) réduisit fortement le besoin d'une forme linguistique suprarégionale. On recourut encore, mais de façon très sporadique, au latin écrit ou à sa reproduction à l'oral (avec des prononciations variables). Les variétés orales connurent au contraire une différenciation régionale croissante.

2.2. *Haut Moyen Age (7^e - 11^e siècles)*

Aux débuts de l'époque médiévale, nous assistons donc, dans la Romania, à la mise en place d'un réseau de variétés divergentes d'une région à une autre voire d'une localité à une autre. Ces variétés ont toutes des fonctions exclusivement orales et ne donnent lieu que très exceptionnellement à des transpositions à l'écrit⁹. Ce sont des variétés entièrement naturelles. Leur prestige linguistique a dû être approximativement identique, à l'exception peut-être, des grandes villes qui ont pu connaître une aire d'influence plus grande. Ainsi a-t-on expliqué en partie la genèse du territoire francoprovençal par le modèle de Lyon (Chambon/Greub s.p.).

Dans ce jeu de variétés, de véritables ruptures interviennent de toute évidence en présence de contraintes géographiques fortes. Les massifs montagneux notamment semblent avoir joué un rôle prépondérant dans la délimitation des grands domaines linguistiques: les Alpes séparent les domaines gallo- et italomans et déterminent l'espace francoprovençal; les Pyrénées divisent les domaines gallo- et ibéroromans; la limite septentrionale de l'Appenin sépare les dialectes italiens du Nord de ceux — assez divergents — du Centre et du Sud; la limite septentrionale du Massif Central scinde les domaines d'oc et d'oïl; la frontière entre le portugais et l'espagnol passe

Par ailleurs, notre essai de synthèse rejoint sur différents points nos propres recherches qui en ont sans doute déterminé la teneur et les choix: cf. Gleßgen/Pfister 1995 (pour les tendances intrinsèques de neutralisation et de normalisation dans les langues régionales médiévales), Gleßgen 2001 (pour l'importance des réseaux de scriptoria dans l'évolution des langues écrites médiévales), 1996 et 1996/97 (pour les tendances centrifuges de type diaphasique dans les langues romanes actuelles) ainsi que le chapitre sur 'L'histoire externe de la Romania' dans Gleßgen (en prép.). Ajoutons pour le domaine de la conscience linguistique, crucial pour toute élaboration de langues, les études fondamentales de Lebsanft 1996 et surtout 2000.

9. Cf. le recueil de l'essentiel de ces quelques témoignages dans l'InvSyst (pour la critique cf. Vieillard 2000).

par une chaîne de montagnes. Enfin, le roumain ainsi que le sardé sont séparés de ce territoire roman, par ailleurs contigu, par de fortes ruptures de continuité¹⁰. Les divisions des territoires sur lesquels pouvaient s'établir des langues de communications suprarégionales sont donc dues à des raisons extralinguistiques et non pas à des particularités internes ou de prestige de certaines variétés données.

La différenciation linguistique de ces variétés à l'intérieur des grands espaces ibéro-, gallo- et italomans suit une logique ordonnée dans l'espace. Cela apparaît clairement si l'on compare, par exemple, les variétés ibéroromanes dans le nord de la Péninsule Ibérique (le Centre et le Sud se trouvent à l'époque sous domination arabo-berbère). De l'Ouest vers l'Est, se formeront les domaines linguistiques du galicien, de l'asturo-léonais, du castillan, du navarro-aragonais et du catalan. D'un point de vue interne, le galicien est plus proche de l'asturo-léonais que du castillan, celui-ci plus proche du navarro-aragonais que du catalan.

Cette particularité ressort immédiatement des exemples phonétiques du schéma 1¹¹ qui correspondent à l'état d'évolution des langues médiévales (gal.-port. *fariña* est plus proche d'astur. *farína* que de cast. *harína*, celui-ci plus proche de navar. *farína* que de cat. *fàrina*). Ces exemples montrent par ailleurs que dans le domaine de la phonétique, le castillan a connu un certain nombre d'évolutions qui lui sont propres (cf. ci-dessous n. 19):

latín	gallego-portugués	astur-leonés	castellano	navarro-aragonés	catalán
FARINA-	<i>fariña</i>	<i>farína</i>	<i>harína</i>	<i>farína</i>	<i>fàrina</i>
NOCTE-	<i>nójte</i>	<i>nwójte</i>	<i>nótfte</i>	<i>nwéjt(e)</i>	<i>nujt > nit</i>
LUMINE-	<i>lúmēe > lúme</i>	<i>lúmmel/júme</i>	<i>lúmbre</i>	<i>lúmbre</i>	<i>lúmen > lum</i>
MOLINARIU-	<i>moinéjro</i>	<i>molinéjrol-u</i>	<i>molinéro</i>	<i>moliné(r)o</i>	<i>moliné(r)</i>
PLANU-	<i>plāo</i>	<i>plāno/plānu</i>	<i>plāno</i>	<i>plan(o)</i>	<i>pla</i>
MULIERE-	<i>mulér</i>	<i>mulér/mujér</i>	<i>muzér</i>	<i>mulér</i>	<i>mujér/mulér</i>
ANNU-	<i>āno</i>	<i>āño</i>	<i>āño</i>	<i>āño</i>	<i>añ</i>
LUMBU-	<i>lómbo</i>	<i>lómbol lómbo</i>	<i>lómo</i>	<i>lóm(o)</i>	<i>lom</i>

De la même manière, les grands domaines galloromans connaissent une diversification croissante dans l'espace en passant du français au franco-provençal, à l'occitan septentrional, à l'occitan méridional et au gascon. Cela vaut aussi pour les dialectes italiens.

De telles différenciations caractérisées par une certaine cohésion géolinguistique, font apparaître que les évolutions linguistiques internes tiennent

10. La différence entre la Sardaigne et les autres îles romanes qui n'ont pas développé des langues à part (Corse, Sicile, Baléares) pourrait s'expliquer par des raisons de taille de territoire.

11. D'après Lleal 1990, 187s.

compte des interactions dans l'espace entre variétés voisines. Cela traduit aussi que les hommes ne ressentait pas de forts décalages de qualité (ni de prestige) entre les différentes variétés puisque les imitations de langue se produisaient de façon interactive et non pas dans un sens unilatéral¹².

Le rôle de variété suprarégionale de haut prestige, encore peu affirmé à cette époque, était toujours et en tout lieu assumé par le latin écrit, comme dans l'Antiquité tardive¹³. A l'oral ont pu s'instaurer des situations très diverses pour permettre une communication entre locuteurs illettrés de différents lieux de la Romania; mais dans ce domaine resté opaque, l'historien de la langue a bien du mal à voir se dessiner l'essor de langues nouvelles de communication.

2.3. *Bas Moyen Age (12^e/15^e siècles)*

C'est essentiellement le Bas Moyen Age qui connaît la mise à l'écrit de différentes variétés romanes. Celles-ci émergent de toutes parts à côté du latin qui reste la langue écrite dominante pour la communication à moyenne ou grande distance. Les différentes formes romanes écrites possèdent toujours des caractéristiques régionales plus ou moins marquées. En Italie par exemple, un grand nombre des textes à notre disposition peuvent être attribués aux domaines suivants: le toscan (notamment avec Florence, Sienne, Pise ou Arezzo) et l'ombrien (avec Pérouse), le lombard (avec Milan), l'émilien (avec Ferrare et Mantoue) et le romagnolo (avec Bologne), le vénitien, le gênois, le romain, le napolitain et le sicilien (avec Palerme)¹⁴. La formation de ces variétés écrites est donc liée aux centres urbains et, partiellement, aux cours princières.

Sur le territoire de la Péninsule ibérique, nous possédons des textes dans les cinq variétés déjà indiquées plus haut (cf. ci-dessus 2.2.): ici, le rôle des cours princières est prépondérant et dépasse celui des grandes villes. Cela vaut aussi pour les variétés du domaine d'oïl (l'anglo-normand, le picard, le francien, le champenois, le lorrain etc.). Pour les groupes du domaine occitan, les villes prennent de nouveau un peu plus d'importance.

Toutes ces variétés sont autant de langues régionales écrites. Leur délimitation dans l'espace n'est pas facile mais possible puisque ces langues régionales connaissent des centres ou des épices. La formation des variétés écrites romanes est intimement liée à l'élaboration de différents genres textuels et s'accompagne automatiquement d'un certain nombre de phénomènes de standardisation et de normalisation: éléments de latinisa-

12. Notons par ailleurs que la délimitation précise de groupes dialectaux à l'intérieur d'un domaine donné reste difficile puisque les isoglosses linguistiques ne convergent jamais complètement. Cela permet de dire qu'il s'agit dans les parlers concrets, de variétés avec une portée essentiellement locale, malgré les interactions avec les parlers voisins.

13. Nous ne tenons pas compte ici du cas très divergent du roumain.

14. Cf. le supplément bibliographique à usage interne du LEI 'Fonte antiche'; les renseignements correspondants se trouvent aussi sous les entrées respectives des sigles des 'dialetti antichi' dans le *Supplemento bibliografico* 1991 (cf. la liste des variétés écrites médiévales [p. 3] et les sources qui leur correspondent dans l'*Elenco dei luoghi ...* [p. 23ss.]).

tion, normalisation intrinsèque qui bannit toute forme très marquée localement, préférence accordée à des formes qui connaissent une diffusion géographique plus large.

Les choix linguistiques des cours princières ou ecclésiastiques, voire des villes, qui déterminaient le réseau géographique de l'écrit roman, obéissaient de toute évidence à des faits politiques, économiques et sociologiques. Rien ne permet de supposer qu'une quelconque variété parlée de l'époque possédait une prédisposition à la standardisation.

Par ailleurs, les langues régionales établies vers la fin du 13^e siècle dans la Romania, ne connaissaient pas encore de différenciations fortes de prestige. Nous observons bien quelques phénomènes saillants comme l'utilisation du français écrit en Angleterre, en Italie du Nord ou au Proche-Orient, ou celle de l'occitan en Italie du Nord ou dans l'Espagne du Nord. Ce sont là les premiers indices de variétés standard naissant dans des contextes géolinguistiques précis mais qui avorteront par la suite.

C'est au Moyen Age tardif que prend forme le grand mouvement de pré-standardisation des futures langues romanes standard; ou en d'autres termes, l'émergence de variétés romanes *suprarégionales*: le castillan en Espagne dès Alphonse le Sage (1252-1284), le portugais de Lisbonne dès le 14^e siècle, la langue de la cour royale française — dite le «francien» — vers 1400, le toscan archaïsant dès le début du 16^e siècle.

Ces variétés en essor, élaborées comme langues régionales au cours des siècles précédents, entrent ainsi en concurrence avec d'autres variétés écrites appartenant à la même langue historique. Les unes comme les autres sont des variétés déjà semi-artificielles de par leur mise à l'écrit. Mais la montée en puissance de certaines d'entre elles constitue néanmoins un phénomène déterminant dans l'histoire des langues romanes modernes. Peut-on à ce moment de l'histoire déterminer des critères linguistiques internes qui auraient permis à telle ou telle variété de s'imposer dans cette phase discriminatoire de l'histoire des langues?

3. Études de cas

3.1. *Phonologie: portugais*

C'est le portugais qui nous servira d'exemple pour le domaine de la phonologie. Au Portugal, les conditions étaient particulièrement propices à l'élaboration d'une langue commune normée. On peut d'abord citer l'unité politique précoce, depuis la séparation du comté de Léon au 12^e siècle. Puis la situation géographique du pays, qui forme un rectangle orienté nord-sud délimité par l'océan et un massif montagneux: comme la reconquête, terminée dès le milieu du 13^e siècle — deux siècles et demi avant celle de l'Espagne —, s'est faite depuis le Nord de la péninsule ibérique, ce sont des parlars relativement peu différenciés qui ont recouvert l'ensemble du

pays¹⁵. Il s'y ajoute l'absence de centres culturels régionaux importants (Stegagno Picchio 1959, 35; Woll 1994, 383). Suite à ces facteurs géopolitiques et socioculturels, le portugais dispose, dès le 14^e siècle, d'un standard relativement uniformisé (Woll 1994, 386). Quelles sont les propriétés phonologiques de ce standard?

Le diasystème du portugais moderne présente essentiellement deux ensembles dialectaux, le premier au Nord, le second au centre et au Sud, qui s'opposent sur cinq traits phonologiques (v. le schéma 2, établi d'après Woll 1994, 385; cf. aussi la carte de Teyssier 1980, 60). On peut donc se poser la question de savoir laquelle de ces variétés s'est imposée comme standard¹⁶, et pour quelles raisons.

À noter que lors de l'élaboration du portugais standard, la majorité des différences phonologiques entre les deux zones dialectales n'avait pas encore pris place: la confusion du et du <v> dans les parlers septentrionaux n'est pas attestée avant 1576 (Teyssier 1980, 59), la simplification des chuintantes date de la fin du 16^e siècle (Teyssier 1980, 63), la neutralisation de /tʃ/ en /ʃ/ et la monophthongaison de /ou/ ne remontent qu'au 17^e siècle (Teyssier 1980, 65; 66), celle de /ei/ peut-être seulement au 18^e siècle (Teyssier 1980, 80). Il s'agit donc plus précisément de délimiter si le portugais standard a *suivi* les simplifications de l'une ou de l'autre zone ou pas.

A priori, deux possibilités: soit c'est la variété la plus riche en oppositions phonologiques qui s'est imposée. En l'occurrence, cela qualifierait le Nord, qui présente quatre oppositions phonologiques sur cinq (ce dialecte est en général archaïsant; il ne participe pas aux simplifications du Sud). Si l'on compare cette hypothèse avec les données du portugais standard (colonne 3 du schéma 1), on s'aperçoit qu'elle est invalidée par quatre traits sur cinq (les numéros 1 à 4); il faut donc la rejeter.

On peut tester ensuite l'hypothèse contraire: ce serait la variété la moins riche en phonèmes qui se serait imposée, pour l'efficacité et l'économie de son système. Cela mettrait en avant le dialecte centro-méridional, qui comporte quatre simplifications sur cinq. Or cette thèse est invalidée par un trait (le numéro 5) du portugais standard, que l'on n'arrive pas à expliquer par des raisons intra-linguistiques: il n'y a aucune raison pour laquelle le standard aurait maintenu la diphtongue /ei/, alors qu'il a éliminé /ou/ sous 4.

En réalité, c'est une solution intermédiaire qui a été adoptée: le standard suit bien en général la variété centro-méridionale, mais il maintient la diphtongue

15. Cette situation s'oppose à celle de l'Espagne, où la côte septentrionale montre, comme nous l'avons vu (2.2.), la succession de plusieurs variétés linguistiques: l'asturien, le léonais, le castillan, l'aragonais et le catalan.

16. On n'a pas d'indice qui inciterait à penser que la délimitation des dialectes portugais d'avant le choix d'une prononciation pour le standard ait été notablement différente de celle que l'on constate à l'époque contemporaine. Le principe de simplicité commande donc de postuler que les données modernes soient exploitables pour notre propos (c'est aussi la position de Woll 1994, 385). Mais le premier témoignage métalinguistique positif ne date que du 16^e siècle: en 1536, Fernão de Oliveira oppose dans sa grammaire le standard aux parlers septentrionaux (Woll 1994, 388).

	Parlers septentrionaux	Parlers centro-méridionaux (sauf Lisbonne)	Portugais standard	Parler de Lisbonne
1. Opposition phonologique	Neutralisation en /b/ <i>/v/ ↔ /b/</i>	Maintien de l'opposition	Maintien de l'opposition	Maintien de l'opposition
2. Opposition phonologique <i>/tʃ/ ↔ /ʃ/</i>	Maintien de l'opposition	Neutralisation en /ʃ/	Neutralisation en /ʃ/	Neutralisation en /ʃ/
3. Opposition phonologique <i>/s/ ↔ /s_h/</i> ¹⁷ (passo «pas» ↔ <i>paço</i> «palais»)	Maintien de l'opposition	Neutralisation en /s/	Neutralisation en /s/	Neutralisation en /s/
4. Diphtongue /ou/ (↔ /o/)	Maintien de la diphtongue	Monophthongaison en /o/	Monophthongaison en /o/	Monophthongaison en /o/
5. Diphtongue /ei/ (↔ /e/)	Maintien de la diphtongue	Monophthongaison en /e/	Maintien de la diphtongue	Maintien de la diphtongue

Schéma 2: Genèse du système phonologique du portugais standard

17. Il s'agit d'une dentale et d'une apico-alvéolaire; pour plus de précisions, v. Barroso 1999, 91 et n. 42.

/ei/ (trait numéro 5). Or, cette situation n'est pas à envisager comme un *com-promis* entre les deux variétés en place: on ne voit pas pourquoi ce serait juste ce trait-là qui aurait été repris aux parlers septentrionaux. Le système phonologique du portugais standard doit au contraire être considéré comme un calque pur et simple de celui de Lisbonne (reproduite dans la dernière colonne du schéma)¹⁸. Ce dernier n'a rien de particulièrement adapté à une langue standard; s'il s'est imposé, c'est pour des raisons historiques et sociopolitiques¹⁹.

3.2. Morphologie: français

Pour la morphologie, c'est le français qui nous servira d'exemple. Au Moyen Âge, on observe dans la France d'oïl, à côté du latin toujours très présent, l'émergence de plusieurs variétés régionales partiellement standardisées de la langue vernaculaire écrite. Parmi ces semi-standards régionaux, que l'on a l'habitude d'appeler des *scriptae* — terme qui ancre ces variétés clairement dans l'écrit, dans les scriptoria, les chancelleries —, on délimite par exemple l'anglo-normand, le normand, le picard, le champenois, et notamment ce que l'on a l'habitude d'appeler le «francien», la langue de la capitale administrative, intellectuelle et démographique, *scripta* de la cour et de la chancellerie royale, qui est en quelque sorte l'ancêtre du français standard moderne²⁰.

Si c'est le «francien» qui l'a emporté sur les autres *scriptae*, c'est avant tout pour des raisons extra-linguistiques. Mais on peut se poser la question de savoir si des raisons de linguistique interne n'ont pas favorisé la diffusion de cette variété particulière. Pour ce qui est du critère morphologique, il nous a paru particulièrement intéressant de comparer le «francien» à l'ancien picard, pour lequel Ch. Th. Gossen compte sept traits morphologiques qui le différencient de la langue centrale (v. schéma 3, établi à partir de Gossen 1970, 153).

18. «Mais la grande différence avec les limites dialectales précédentes, c'est que cette fois-ci *Lisbonne est comprise dans la zone du Nord*. C'est là, apparemment, la raison pour laquelle la réduction de *ei* à [e] n'est pas admise dans la norme du portugais contemporain, bien qu'elle soit pratiquée par de très nombreux locuteurs d'origine méridionale» (Teysnier 1980, 80). — Au sujet du *Verdadeiro Metodo de estudar para Ser util à Republica, e à Igreja* (1746) de Luís Antonio de Verney, Luciana Stegagno Picchio précise: «Affermati in tutte lettere i pieni diritti del volgare, chiarito que, non esistendo nel paese un problema di dialetti più o meno illustri, la lingua non può essere se non quella parlata nella capitale politica et morale del regno, e cioè quella di Lisbona e, latamente, dell'Estramadura, altro non resta che studiare scienticamente questa lingua e scienticamente condurla a perfezione» (Stegagno Picchio 1959, 50-1).

19. La même chose pourrait être démontrée pour les autres langues romanes, et singulièrement pour l'espagnol: «C'est donc pour des raisons historico-politiques que le castillan est devenu le standard espagnol, et non pour des raisons linguistiques. De ce dernier point de vue, le castillan est en effet le plus singulier des parlers ibéro-romans. [...] celui-ci joue souvent cavalier seul, face à tous ses voisins. Comparons les mots signifiant «fils» dans tous les parlers ibéro-romans: le portugais offre *filho*, l'aragonais et le léonais *fillo*, le catalan *fill*, alors que le castillan se singularise avec *hijo*» (Klinkenberg 1994, 204); cf. ci-dessus 2.2.

20. Assimilier le «francien» au parler de l'Île-de-France, comme on le fait communément (v. encore le titre de la monographie d'Anthony Lodge: *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*), nous paraît en revanche erroné.

	«Francien»	Ancien picard	Français standard
1. Pron. pers. 1 EGO	<i>je</i> (Buridant 2000, 408)	<i>jou</i> (Gossen 1970, 123)	<i>je</i>
2. Pron. pers. neutre ECCE-HÔC	<i>ce</i> (Buridant 2000, 123)	<i>chou</i> (Gossen 1970, 123-4)	<i>ce</i>
3. Pron. poss. fém. MEA	<i>(la) moie</i> (Buridant 2000, 148) ⇒ <i>(la) toie, (la) soie</i> (formes analogiques sur <i>(la) moie</i>) (Hasenohr 1993, 48)	<i>(le) mi(e)ue</i> (féminin analogique sur * <i>mieus</i> < MEUS) ⇒ <i>(le) ti(e)ue, (le) si(e)ue</i> (formes analogiques sur <i>(le) mi(e)ue</i>) (Gossen 1970, 128)	<i>la mienne</i> (forme analogique sur le masculin) (Bourciez/Bourciez 1967, 70; Marchello-Nizia 1997, 177)
4. Passé simple HABUIT, SAPUIT, TACUIT	<i>ot, sot, tot</i> (Buridant 2000, 257)	<i>eut, seut, teut</i> (Gossen 1970, 129-30) ²¹	<i>eut, sut, tut</i> (formes analogiques avec <i>fut</i> < FUT) (Zink 1989, 205)
5. Ind. prés. 1 FACIO, PLACEO, TACEO	<i>faz, plaz, taz</i> (Zink 1989, 148)	<i>fach, plach, tach</i> ⇒ <i>commanch, demanch, loch (loer)</i> (formes analogiques) (Gossen 1970, 132-3; Buridant 2000, 247-8)	<i>fais, plais, tais</i> (formes analogiques avec le type <i>finis</i> < *FINISCO) (Zink 1989, 158)
6. Ind. impf. 4 -EBAMUS	<i>-i(i)ens</i> (Buridant 2000, 271)	<i>-iemes</i> (-iens x <i>sommes/chantames/...</i>) (Gossen 1970, 136-40)	<i>-ions</i> (forme étymologique) (Picoche 1979, 49)
7. Subj. prés. 1 FACIAM, TACEAM	<i>face, tace</i> (Picoche 1979, 43)	<i>fache, tache</i> ⇒ <i>demeurche, doiche (devoir)</i> (formes analogiques) (Gossen 1970, 140-2)	<i>fasse</i> (forme étymologique) ↔ <i>taise</i> (forme analogique avec celle de l'indicatif présent) (Picoche 1979, 43)

Schéma 3: Comparaison de la morphologie du «francien» et de l'ancien picard

21. «La différenciation de la diphtongue /ou/ en /eu/, en picard [...] donne[nt] pour correspondant[s] à ot [...] les formes *eut* [...] (apparues, donc, plus tôt qu'au Centre et par d'autres voies)» (Zink 1989, 200).

Notons tout de suite que du point de vue de la variation interne, les deux systèmes considérés étaient d'une richesse extrême, de sorte que, quelle que soit la variété prise comme base, le processus d'élaboration de la norme commune impliquait une sélection, et donc l'élimination d'un nombre considérable de variantes non rentables. L'aspect de la variation interne n'étant pas discriminatoire, nous n'avons reporté dans chaque case du schéma 3 qu'un seul morphème, celui qui nous paraissait le plus typique de chaque variété.

Peut-on déceler, parmi les sept particularités morphologiques qui opposent l'ancien picard au «francien», des cas où celui-ci présentait un système plus régulier, plus clair, plus cohérent que celui-là? Le premier trait considéré, la forme du pronom personnel de la première personne, *je* en «francien» et *jou* en ancien picard, ne donne d'avantage à aucune des deux variétés: les formes des autres personnes étant «francien» *tu* et picard *te*, puis *il/ele, nos, vos, il/eles*, les paradigmes des deux variétés sont aussi irréguliers l'un que l'autre. Des remarques analogues peuvent être formulées pour le deuxième trait, la forme du pronom personnel neutre. Pour ce qui est du troisième critère, la forme du pronom possessif féminin, les deux systèmes sont tous les deux réguliers à leur manière: tandis que le «francien» a refait des formes (*la toie, (la) soie* sur la forme de la première personne (*la moie*, le morphème (*le) mi(e)ue* a donné lieu à la création de (*le) ti(e)ue, (le) si(eu)e* en ancien picard. À noter que la forme moderne, (*la mienne*, s'explique par une analogie avec la forme du masculin.

La quatrième opposition concerne les formes de passé simple issues de HABUIT, SAPUIT et TACUIT, réalisées *ot, sot, tot* en «francien» et *eut, seut, teut* en ancien picard. Ce point voit le picard avantagé: alors que le «francien» présente un paradigme à deux radicaux, passant de *oi* à *eüs* (simplifié en *eus* après réduction de l'hiatus, Zink 1989, 205), *ot, eümes* (< *eumes*), *eüstes* (> *eustes*), *orent*), l'ancien picard est doté d'un système régulier *eus, eus, eut, eumes, eustes, eurent*. De manière assez caractéristique, cette «faiblesse» du système «francien» a été éliminée dès le moyen français, où la variété centrale aboutit, par analogie avec le paradigme de *être* (qui avait la forme *fut* issue de FUIT, Zink 1979, 205), au même système que celui de l'ancien picard.

Quant au cinquième trait, la forme de la première personne de l'indicatif présent des verbes *faire, plaire* et *taire*, il ne favorise, au niveau du paradigme de ces verbes, aucune des deux variétés en présence: une forme *fach* est aussi biunivoque — mais en même temps aussi isolée dans le paradigme — que *faz*. En revanche, on constate en ancien picard une tendance à la généralisation de la désinence *-ch* à toutes les classes de conjugaison, ce qui confère une plus grande cohérence interne à la morphologie de l'indicatif présent de l'ancien picard.

Le sixième trait concerne la forme de la quatrième personne de l'indicatif imparfait, où le «francien» *-(i)ens* s'oppose à l'ancien picard *-iemes*. Ce critère donne l'avantage au «francien», qui présente un système assez

régulier avec juste une alternance vocalique /ei/ ⇔ /i:/ -*ie*, -*ies*, -*eit*, -*i(i)ens*, -*i(i)ez*, -*eient*, tandis que la forme -*iemes* du picard introduit de la disparate dans le système.

En dernier lieu, on citera les formes de la première personne du subjonctif présent issues du type FACIAM, TACIAM, qui opposent le «francien» *face*, *tace* à l'ancien picard *fache*, *tache*. À l'intérieur du paradigme de ces verbes, les deux séries se valent. Mais les formes en -*che* de l'ancien picard ont eu tendance à s'étendre à l'ensemble des conjugaisons, ce qui aboutit à ce que l'on peut appeler, avec Cl. Buridant, une «tentative[s] intéressante[s] pour instaurer un système économique d'opposition entre indicatif et subjonctif» (Buridant 2000, 251).

En résumé, sur sept traits morphologiques opposant le «francien» et l'ancien picard, trois (1, 2 et 3) présentent un paradigme aussi cohérent d'un côté que de l'autre. Trois autres (4, 5 et 7) montrent une plus grande régularité en ancien picard, tandis qu'un seul (6) favorise le «francien». On peut donc conclure que la cohérence du système morphologique n'a pas joué de rôle dans la sélection de la variété de base pour le français standard.

3.3. Syntaxe: espagnol

L'espagnol nous servira d'exemple pour la syntaxe. C'est le règne d'Alphonse le Sage, s'étendant de 1252 à 1284, qui constitue la période décisive pour la formation de la langue standard espagnole: il voit fleurir, sous l'impulsion du roi même, d'innombrables traductions à partir du latin et de l'arabe ainsi que des œuvres originales dans les domaines scientifique et littéraire, et on peut dire avec Lapesa qu'à cette époque naît à proprement parler la prose castillane (Lapesa 1981, 237-8). C'est la norme élaborée à Tolède, en Nouvelle-Castille, résidence, du 13^e au 16^e siècle, des rois de Castille et lieu de haute culture, qui sert de référence pour la langue commune, notamment en phonétique et en morphologie (Lapesa 1981, 241-2)²². On a coutume de dire aussi que c'est pendant la période alphonsine qu'intervient l'élaboration de la syntaxe castillane, la complexité des idées exprimées dans les genres textuels alors arrachés au latin et à l'arabe nécessitant de nouveaux moyens d'expression (Lapesa 1981, 242; Penny 1993, 17). Un extrait des *Siete Partidas*, un texte juridique remontant à 1256/1263 et rédigé sous le contrôle personnel d'Alphonse le Sage, nous servira d'exemple²³:

22. Le premier témoignage métalinguistique de la suprématie du parler de Tolède date de 1530 (González Ollé 1988, 860); occasionnellement, la norme de Tolède est aussi invoquée pour résoudre des questions linguistiques précises, et cela dès 1533: «*Hijo* es más elegante por ser toledano, y *fijo* está bien por ser sacado del latín» (Fr. Delicado, *Amadís*, González Ollé 1988, 869).

23. «La prosa de las *Partidas* supone un esfuerzo extraordinario y fructífero. El pensamiento discurre en ella con arreglo a un plan riguroso, de irreprochable lógica aristotélica, con perfecta trabazón entre los miembros del período» (Lapesa 1981, 242).

Cómo el rey debe amar, et honrar et guardar a su muger. — Amar debe el rey a la reina su muger por tres razones: la primera porque él et ella por casamiento segund nuestra ley son como una cosa, de manera que se non pueden partir sinon por muerte o por otras cosas ciertas, segunt manda santa Egleſia; la segunda porque ella solamente debe ser segunt derecho su compañã en los sabores et en los placeres, et otrosí ella ha de seer su aparcera en los pesares et en los cuidados; la tercera porque el linage que en ella ha o espera haber, [Dios quiera (?)/ojalá (?)] que finque en su lugar después de su muerte.

Honrarla debe otrosí por tres razones: la primera porque, pues ella es una cosa con él, quanto más honrada fuere, tanto es él más honrado por ella; la segunda [...]. (Lapesa 1981, 242)

L'analyse de la période fait apparaître une indépendante et deux phrases complexes. La première phrase complexe enchaîne, outre la principale, trois causales juxtaposées (elles suivent les segments appositifs de la principale *la primera, la segunda, la tercera*). La première de ces causales a dans son sillon une consécutive, dont dépend à son tour une modale. La deuxième est coordonnée par et otrosí avec une autre causale. L'interprétation de la troisième n'est pas aisée, car elle contient une rupture de construction (ou une ellipse: l'interjection serait alors sous-entendue). Nous proposons de suppléer un élément interjectif et d'analyser l'ensemble «*porque el linage [Dios quiera (?)/ojalá (?)] que finque en su lugar después de su muerte*» à la fois comme une causale (dont dépend une relative) et comme une optative. La seconde phrase complexe a été coupée par Lapesa; le début comprend, à part la principale, une causale, dont dépend une autre causale et une modale.

La période comprend donc, au niveau des subordonnées, une relative et différentes circonstancielles, introduites par *porque, de manera que, segunt, que* et *quanto más*. Pris un à un, aucun des moyens syntaxiques en place ici n'était inconnu avant la période alphonſine²⁴, même si les textes d'avant cette époque charnière se caractérisent surtout par un emploi récurrent du *que* plurifonctionnel²⁵. Ce qui frappe, pourtant, c'est leur coprésence dans une même phrase, et surtout le fait que ces subordonnées soient imbriquées les unes dans les autres. Au niveau supra-phrastique, la cohérence est assurée notamment par la reprise d'éléments (*amar, honrar, guardar*) et par une énumération explicite (*primera, segunda, tercera*).

24. Cela semble valoir pour l'ensemble des subordonnants en place. La conjonction de subordination *aunque* «bien que», qui ne serait pas attestée avant Alphonse le Sage selon Lapesa 1981, 243, se trouve déjà chez Gonzalo de Berceo, dont l'œuvre date d'environ 1220—1250 (DCECH 1,413). Il est vrai que Cano Aguilar (1998, 29) constate l'absence de la subordination concessive dans les textes *non littéraires* pré-alphonſins.

25. Ce qui n'équivaut pas forcément à une structuration pauvre de ces textes, mais est plus en rapport avec leur caractère oral, v. García Santos 1996, 294 et *passim*.

Cette élaboration tant au niveau de la syntaxe phrastique complexe que de la syntaxe supra-phrase ou textuelle²⁶ confère une complexité syntaxique²⁷ certaine à notre texte :

El grado de «desarrollo» o «evolución» de la sintaxis en los textos escritos de un período dado no se mide sólo por la mayor o menor cantidad de nexos empleados, o por los más o menos tipos de subordinación presentes, sino muy en especial por la complejidad a la que se puede llegar en la configuración del texto (Cano Aguilar 1998, 30).

D'où cette question: existe-t-il des textes pré-alphonsins qui se hissent au même niveau de complexité syntaxique (c'est-à-dire, qui imbriquent un nombre comparable de types de subordinées à l'intérieur d'une période)? et si oui, à quelle région sont-ils assignables? Cano Aguilar dénombre quatre textes pré-alphonsins qui répondent à ce critère: un document de Burgos remontant à 1100, une convention rédigée en 1206 à Uclés (province de Cuenca), un acte produit à Tolède au début du 13^e siècle et un texte non localisable émanant de la chancellerie de Ferdinand III, donc datable entre 1230 et 1252 (Cano Aguilar 1998, 31-3). Entre les quatre, Cano Aguilar estime celui de Tolède être le moins complexe au niveau syntaxique, tandis qu'il considère le dernier comme «nada, pues, muy diferente, en cuanto a organización y complejidad sintáctica, de lo que podremos hallar años más tarde en los prólogos alfonsíes» (Cano Aguilar 1998, 32-3). Or, si la scripta pré-alphonsine de Tolède ne se distingue pas par une syntaxe particulièrement élaborée, force est de conclure que ce n'est qu'au moment de l'élaboration que la langue standard acquiert la complexité syntaxique mise en évidence dans les *Siete Partidas*. On peut donc affirmer que ce n'est pas la richesse de la syntaxe qui a été déterminante dans le choix d'une variété pour former le standard espagnol (v. aussi Hernández 1992, 359-360).

26. «Ahora bien, lo que más llama la atención a la hora de hablar del 'estilo paratático' de los primeros textos [...] es la frecuencia con que la copulativa *et* inicia los diferentes períodos, es decir, no coordina realmente oraciones, sino que más bien conecta párrafos. En este sentido, hemos de decir que lo que se revela aquí no es la escasez de subordinación, o de nexos subordinantes, sino la extrema pobreza de los mecanismos de relación 'supraoracional', de los modos de conectar los diversos períodos del texto para que éste constituya un texto dotado de unidad como tal. Ahí es donde radica sobre todo, según nuestro criterio, el 'primitivismo' y la simplicidad de estos documentos, en los mecanismos de ilación textual» (Cano Aguilar 1998, 33-34).

27. Nous utilisons la notion de complexité dans le sens habituel en linguistique: «On appelle *phrase complexe* toute phrase formée de plusieurs propositions (ou phrases simples) liées entre elles par coordination ou subordination» (Dubois *et al.* 1994 s.v. *complexe*). Pour ce qui est de l'origine de la phrase complexe dans les langues naturelles, v. le chapitre «On the development of complex constructions» dans Harris/Campbell 1995, 282-313.

4. Le sort des variétés élaborées comme langues standard depuis 1500

4.1. L'époque moderne

Une fois déterminée la variété à vocation suprarégionale qui servira de référence pour l'ensemble du diasystème, les évolutions linguistiques amorcées ne feront que s'accroître. La formation des États territoriaux modernes — l'époque des 'Anciens régimes' — créera des besoins de communication à distance d'un type nouveau: les distances géographiques à parcourir augmentent et la hiérarchisation de la société devient toujours plus complexe. Les 16^e et 17^e siècles seront les témoins d'un mouvement remarquable de standardisation et d'élaboration linguistique, dans toute l'Europe (surtout occidentale). Le latin est, pour la première fois, sérieusement mis en question comme langue de prestige; une date emblématique demeure celle de l'édit de Villers-Cotterêt (1539). La grammaticographie, la lexicographie et la réflexion méta-linguistique concourront avec les très nombreux textes élaborés dans tous les domaines — littérature, administration et juridiction, sciences et savoirs spécialisés — à achever la standardisation de variétés qui s'étaient imposées à l'époque précédente.

Dans la Romania, l'occitan et le catalan perdent au plus tard à cette époque leur statut de variétés suprarégionales, non pas pour des raisons linguistiques internes mais par l'absence d'une base politique solide. Au contraire, le roumain — et le romanche — connaissent les débuts de leur passage à l'écrit. Le français, l'espagnol, le portugais et l'italien deviendront les langues modernes que nous connaissons. Les variétés orales qui ont pu plusieurs siècles auparavant servir de modèles partiels pour la genèse des langues régionales, sont devenues méconnaissables. Les mécanismes de neutralisation ont pratiquement anéanti les éléments oraux ou locaux et ont de cette façon transcendé ces variétés naturelles. Notamment dans le cas du français ainsi que de l'espagnol, le francien et le castillan seront les victimes de leur succès: la langue élaborée finira par influencer l'oral régional qui perdra toute particularité marquée²⁸.

C'est seulement en Italie qu'il existe encore, à l'heure actuelle, une opposition sensible entre la langue standard et les variétés dialectales toscanes dont sortit, au 16^e siècle, le standard écrit. Cela s'explique par l'absence d'un véritable État territorial à l'époque moderne. Les grandes villes, Gênes, Milan, Bologne, Venise, Rome, Naples, Palerme, continuaient à garder leur importance politique face aux villes toscanes. On peut ainsi observer en Italie un développement des langues régionales écrites même après les *Prose della volgar lingua* de Bembo (1525), qui marqua pourtant la genèse d'une langue standard italienne. Citons le cas bien connu du théâtre vénitien de Goldoni. Ce n'est qu'au 19^e siècle, à une époque où

28. La zone centrale autour de Paris est considérée comme «zone dédialectalisée» dès le 18^e siècle.

partout ailleurs les langues standard s'imposent à la population par l'alphabétisation, le service militaire, la mobilité et les besoins de communication, que s'opèrent en Italie les derniers choix (cf. l'exemple caractéristique de la réélaboration des *Promessi Sposi* par Manzoni²⁹).

4.2. *Époque contemporaine*

Au 20^e siècle, ces langues standard, variétés élaborées et semi-artificielles, sont devenues des langues d'usage courant. Les anciennes variétés naturelles, les dialectes, disparaissent. Pour la première fois — bien plus que dans la Rome impériale — un grand nombre de locuteurs parlent «comme ils écrivent», en faisant appel à une variété de communication à distance.

Il peut alors sembler paradoxal que naissent maintenant de nouvelles tendances centrifuges: certaines langues régionales émergent à nouveau, comme le catalan et le galicien, et connaissent une standardisation; des langues standard établies se diversifient dans l'espace d'après les nouvelles frontières nationales: c'est le cas du français en Belgique, en Suisse et au Canada et plus encore celui de l'espagnol et du portugais en Amérique; des langages techniques (et spéciaux) se forment tout au long du siècle; les variétés non-standard des banlieues ou des *barrios* développent, à la fin du 20^e siècle, une dynamique créative nouvelle. Là encore, il s'agit d'évolutions où les mécanismes internes ne font que suivre des besoins ou des intérêts extralinguistiques.

Il est évident *a contrario* que les phénomènes d'élaboration linguistique ont eu un impact sur les évolutions socio-politiques. Cela ne vaut pas seulement pour l'exemple initial du latin écrit mais aussi pour les langues standard européennes, déterminantes pour la genèse et l'évolution du monde moderne. Pour le meilleur et pour le pire d'ailleurs: la colonisation, les Etats répressifs voire totalitaires de l'époque moderne, les mouvements d'industrialisation et d'urbanisation sont nés de langues standard comme aussi la liberté de parole et les possibilités d'autodétermination données à l'homme à l'époque contemporaine. La standardisation découle de volontés de pouvoir politique hiérarchisé, mais elle peut mener à la démocratie. La langue au fond ne détermine rien; elle est seulement riche de potentialités que la société du moment utilise et transforme selon ses fins.

29. Environ la moitié des lexèmes éliminés par l'auteur dans la seconde édition des *Promessi Sposi* (1840/42) sont complètement ou presque absents de la langue littéraire du 20^e siècle (Stefenelli 1996, 137): «Der Romanautor Manzoni zeigt in der konkreten Wortwahl der Endfassung seiner *Promessi Sposi* weit deutlicher als in der Theorie auch ein Bemühen um eine überregionale Sprache von möglichst 'nationaler' Geltung» (ib. 101). — Comme dans une spirale d'induction, l'adhésion d'Alessandro Manzoni à un langage 'moderne' renforce en même temps la mise en place de celui-ci et contribue ainsi à la forme concrète du standard italien d'aujourd'hui.

Abstract

The numerous historical records available from the Romance languages allow a detailed study of the formation process of standard modern languages as written communication tools. The selection of regional variants as starting points for standardization was made in the late Middle Ages. The article tries to study the elaboration level of the different regional written languages and to determine whether any internal reasons favoured these choices.

Eva BUCHI

CNRS-ATILF (ex-INaLF), Nancy

Martin-Dietrich GLESSGEN

Université Marc Bloch, Strasbourg

Références bibliographiques

- Barroso (Henrique), 1999. *Forma e substância da expressão da língua portuguesa*, Coimbra, Almedina.
- Bosson (Georg), 1979. «Sprachausbau und Sprachpolitik in der Romania», in: Kloepp (R.) et al. (éd.), *Bildung und Ausbildung in der Romania*, München, vol. 2, 491-503.
- Bourciez (Édouard)/Bourciez (Jean), 1967. *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck.
- Buridant (Claude), 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- Cano Aguilar (Rafael), 1998. «La sintaxis del castellano primitivo: Oración compleja y estructura discursiva», in: García Turza (Claudio) et al. (éd.), *Actas del IV Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española (La Rioja, 1-5 de abril de 1997)*, Logroño, Asociación de historia de la lengua española, vol. 1, 17-36.
- Chambon (Jean-Pierre)/Greub (Yan), s.p. «Histoire des dialectes: Galloromania», in: *RSG* art. 209.
- DCECH = Corominas (Joan)/Pascual (José A.), 1980—1991 [Corominas 1954-1957]. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, 6 vol., Madrid, Gredos.
- DELI = Cortelazzo (Manlio)/Zolli (Paolo), 1999² [1979-1988¹]. *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologne, Zanichelli.
- Diamond (Jared), 1997. *Guns, Germs, and Steel. The Fates of Human Societies*, New York, Norton.
- Dubois (Jean) et al., 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- García Santos (Juan Felipe), 1996. «La investigación en sintaxis histórica», in: Alonso González (Alegría) (éd.), *Actas del III Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española (Salamanca, 22-27 de noviembre de 1993)*, Madrid, Arcos Libros, 293-300.
- GDLI = Battaglia (Salvatore), 1961-. *Grande dizionario della lingua italiana*, Turin, Unione Tipografico-editrice Torinese.
- Gleißgen (Martin-Dietrich), 1996. «Das Französische im Maghreb: Bilanz und Perspektiven der Forschung», *Romanistisches Jahrbuch* [1997], 28-63.
- , 1996/1997. «Variedades ejemplares y no ejemplares en el español americano: El caso de México», *Anuario de Lingüística Hispánica* 12/13, vol. 2, 597-627.

- , 2001. «Das altfranzösische Geschäftsschrifttum in Oberlothringen: Quellenlage und Deutungsansätze», in: Gärtner (Kurt) *et al.* (éd.), *Skripta, Schreiblandschaften und Standardisierungstendenzen. Beiträge zum Zweiten internationalen Urkundensprachen-Kolloquium vom 16. - 18. September 1998 in Trier, Mainz, THF.*
- , en prép. *Domaines et méthodes de la linguistique française et romane.*
- Gleißgen (Martin-Dietrich)/Pfister (Max), 1995. «Okzitanische Koine», in: *LRL*, vol. 2/2, 406-12.
- González Ollé (Fernando), 1988. «Aspectos de la norma lingüística toledana», in: Ariza Viguera (Manuel) (éd.), *Actas del I Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española (Cáceres, 30 de marzo-4 de abril de 1987)*, Madrid, Arcos Libros, 859-71.
- Gossen (Charles Théodore), 1970. *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.
- Harris (Alice C.)/Campbell (Lyle), 1995. *Historical syntax in cross-linguistic perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hasenohr (Geneviève), 1993²[1990¹]. *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage*, Paris, SEDES.
- Hernández (César), 1992. «Norma y lengua estándar», in: *LRL*, vol. 6/1, 354-68.
- InvSyst = Frank (Barbara)/Hartmann (Jörg) (éd.), 1997. *Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*, 5 vol., Tübingen, Narr.
- Klinkenberg (Jean-Marie), 1994. *Des langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kloss (Heinz), 1978²[1952¹]. *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Düsseldorf, Schwann.
- Kloss (Heinz), 1987. «Abstandsprache und Ausbausprache», in: Ammon (Ulrich) *et al.* (éd.), *Sociolinguistics/Soziolinguistik*, vol. 1, Berlin/New York, de Gruyter, 302-8.
- Koch (Peter)/Oesterreicher (Wulf), 1985. «Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte», *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15-43.
- Koch (Peter)/Oesterreicher (Wulf), 1994. «Schriftlichkeit und Sprache», in: Günther (Harmut)/Ludwig (Otto) (éd.), *Schrift und Schriftlichkeit / Writing and Its Use*, Berlin/New York, de Gruyter, 587-604.
- Lapesa (Rafael), 1981⁹[1942¹]. *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos.
- Lebsanft (Franz), 1996. «Das Spanische als Kultur- und Weltsprache. Anmerkungen zu neuen Lobreden (*elogios*) auf die Sprache aus der Sicht der Linguistik», in: Schmitt (Christian)/Schweickard (Wolfgang) (éd.), *Kulturen im Dialog*, Bonn, Romanistischer Verlag, 208-232.
- , 2000. «Nation und Sprache: das Spanische», in: Gardt (Andreas) (éd.), *Nation und Sprache. Die Diskussion ihres Verhältnisses in Geschichte und Gegenwart*, Berlin/New York, de Gruyter, 643-671.
- LEI = Pfister (Max) (dir.), 1969-. *Lessico Etimologico Italiano*, Wiesbaden, Reichert.
- LEI, SupplBibl = Max Pfister, *Lessico etimologico italiano. Supplemento bibliografico con la collaborazione di R. Coluccia, D. Hauck, H. Hauck, G. Tancke*, Wiesbaden, Reichert, 1991.
- Lleal (Coloma), 1990. *La formación de las lenguas romances peninsulares*, Barcelona, Barcanova.

- Lodge (R. Anthony), 1997 [original anglais 1993]. *Le Français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- LRL = Holtus (Günter)/Metzeltin (Michael)/Schmitt (Christian) (éd.), 1988-. *Lexikon der romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer.
- Marchello-Nizia (Christiane), 1997. *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan.
- Mattheier (Klaus J.)/Radtke (Edgar) (éd.), 1997. *Standardisierung und Destandardisierung europäischer Nationalsprachen*, Frankfurt, Lang.
- Muljačić (Žarko), 1982. «Tipi di lingue in Elaborazione Romanze», *Incontri linguistici* 7, 69-79.
- , 1985. «Romània, Germania e Slavia: parallelismi e differenze nella formazione delle lingue standard», in: Quattordio Moreschini (Adriana) (éd.), *La Formazione delle Lingue letterarie. Atti del Convegno della Società Italiana di Glottologia (Siena, 16-18 aprile 1984)*, Pise, Giardini, 39-55.
- , 1989. «Über den Begriff *Dachsprache*», in: Ammon (Ulrich) (éd.), *Status and Function of Languages and Language Variation*, Berlin, de Gruyter, 256-77.
- Penny (Ralph), 1993. *Gramática histórica del español*, Barcelona, Ariel.
- Picoche (Jacqueline), 1979. *Précis de morphologie historique du français*, Paris, Nathan.
- RSG = Ernst (Gerhard)/Gießgen (Martin-D.)/Schmitt (Christian)/Schweickard (Wolfgang) (éd.), s.p. *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, de Gruyter.
- Scholz (Arno), 1997. «Das Varietätenspektrum des Italienischen im Wandel», in: Mattheier (Klaus J.)/Radtke (Edgar) (éd.), 61-86.
- Sobrero (Alberto A.), 1997. «Varietà in tumulto nel repertorio linguistico italiano», in: Mattheier (Klaus J.)/Radtke (Edgar), 41-59.
- Stefenelli (Arnulf), 1996. *Der Wortschatz von Alessandro Manzoni in den Promessi Sposi. Die Erneuerung der italienischen Literatursprache aus dem «uso vivo (fiorentino)»*, Passau, Rothe.
- Stegagno Picchio (Luciana) (éd.), 1959. *João de Barros, Diálogo em louvor da nossa linguagem. Lettura critica dell'edizione del 1540 con una introduzione su «La questione della lingua in Portogallo»*, Modena, Società Tipografica Modenese.
- Teyssier (Paul), 1980. *Histoire de la langue portugaise*, Paris, P.U.F.
- Vårvaro (Alberto), 1996. «Gemeinromanische Tendenzen XII. Literatursprachenbildung», in: *LRL*, vol. 2/1, 528-37.
- Vieillard (Françoise), 2000. Compte rendu de l'InvSyst, *CahCivMéd* 43, 294-8.
- Woll (Dieter), 1994. «Portugiesisch: Sprachnormierung und Standardsprache», in: *LRL*, vol. 6/2, 382-98.
- Zink (Gaston), 1989. *Morphologie du français médiéval*, Paris, P.U.F.